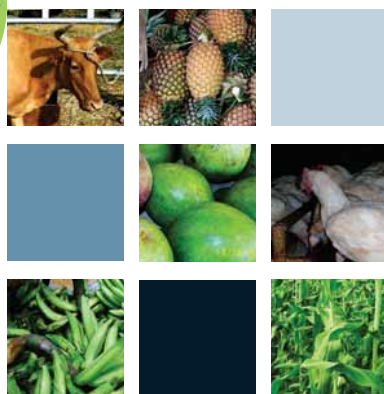




Représentation de la FAO au Cameroun

335, rue 1810 Bastos, BP 281 Yaoundé

Tél. (+237) 22 21 12 42 / 77 48 60 09,

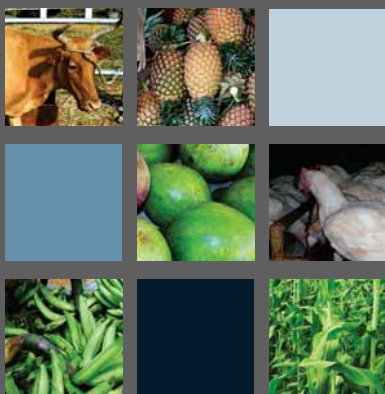
Fax (+237) 22 20 48 11

Email: FAO-CM@fao.org



Sommaire

Editorial	P2
Signature du Pacte pour la mise en oeuvre au Cameroun du PDDAA	P3
Le Cameroun et la FAO signent le Cadre de Programmation Pays (CPP)	P4
Un portail pour l'information phytosanitaire bientôt disponible pour le MINADER	P6
Appui à la promotion de Jardins Scolaires dans la Grand Nord	P7
Projet d'appui à l'amélioration du contrôle des maladies transfrontalière	P8
Projet Mangroves	P10
Projet MRV	P11
TeleFood	P12
Détente	P14



EQUIPE DE RÉDACTION:

N° 004 Juillet- Août 2013

Directeur de publication

Maï Moussa Abari

Rédacteur en Chef

Abdourahman Zourmba

Comité de Rédaction

Felicitas Atanga

Lucienne Puemi

Véronique Francine Banga

Comité de relecture

Martine Ngo Manga

Contact:

FAO-CM@fao.org

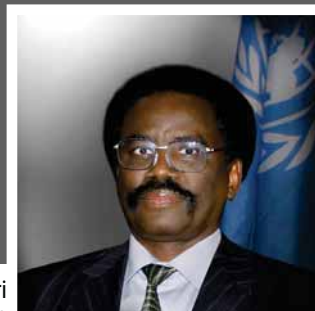
Tél.: (00237) 22 21 12 42

Cel.: (00237) 77 48 60 09

Web: www.fao.org

Editorial

Par M. Maï Moussa Abari
Représentant de la FAO au Cameroun



Le Bureau de la Représentation de la FAO au Cameroun a le plaisir de présenter le numéro 04 de son bulletin d'information couvrant les principales activités des mois de juillet et août 2013. Deux événements majeurs portant sur l'élaboration des politiques et stratégies en matière de développement du secteur rural constituent la substance de cette présente édition. Il s'agit respectivement de la signature du Document de Pacte PDDAA (Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique) afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) qui est le cadre de référence pour toutes les interventions en matière de développement économique et social du Cameroun pour la décennie 2010-2020 et le Cadre de Programmation Pays (CPP) qui est le document de programmation conjoint FAO / Gouvernement pour la période quinquennale 2013 - 2017 qui consacre les domaines d'interventions de la Représentation de la FAO au Cameroun au cours des cinq prochaines années. D'autres activités non moins importantes se rapportant au suivi de la mise en œuvre des projets en cours d'exécution sont également au menu de la présente édition.

Bonne Lecture



Signature du Pacte PDDAA du CAMEROUN pour soutenir la mise en œuvre de la STRATEGIE POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (DSCE) à travers le PLAN NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE (PNIA)



La cérémonie de signature du Pacte pour la mise en œuvre au Cameroun du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) a eu lieu le mercredi 17 Juillet 2013 à l'hôtel Hilton de Yaoundé au Cameroun sous la présidence de S.E Mr Philémon Yang, Premier Ministre et Chef du Gouvernement camerounais en présence de l'ensemble des ministres en charge du secteur rural, les Représentants de l'Union Africaine représentée par le NEPAD, de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), les Partenaires techniques et financiers accrédités au Cameroun, de la Société Civile, du Secteur privé et des délégués des organisations paysannes. La signature du document de Pacte par le Premier Ministre et les autres membres du Gouvernement ainsi que par les autres parties prenantes (délégués des partenaires techniques et financiers, de l'Union africaine, de la CEEAC, des organisations des producteurs, de la société civile et du secteur privé) est la manifestation éclatante de l'engagement de tous les signataires à accompagner le développement du secteur agricole lato sensu aux fins de lui permettre de jouer le rôle de pivot dans le développement économique et social du Cameroun. Pour rappel, le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) a été adopté par les Chefs d'Etat et de Gouvernement africains lors du Sommet de Maputo au Mozambique en 2003 à l'initiative du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) qui est un programme de l'Union Africaine. Se faisant les Etats se sont engagés à allouer au moins 10% de leur budget national au développement du secteur agricole en vue d'atteindre un taux de croissance du secteur d'au moins 6 % l'an. Entre autres objectifs le Pacte PDDAA du Cameroun entend :

- *Clarifier et harmoniser la planification du développement du secteur rural en se basant sur le guide méthodologique de planification du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement*

du Territoire en vigueur ainsi que son glossaire des concepts et termes utilisés ;

- *Fixer les conditions d'un partenariat à moyen et long terme dans le secteur ;*
- *Spécifier les principaux engagements du Gouvernement du Cameroun, des Organisations Professionnelles Agricoles, du Secteur Privé, des Organisations de la société civile et des Partenaires Techniques et Financiers ;*
- *Promouvoir une mobilisation concertée des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) qui sera élaboré.*

Il s'agit donc de réaffirmer les engagements politiques et budgétaires de l'ensemble des acteurs en faveur des investissements pour le développement du secteur rural afin d'améliorer la cohérence, l'efficacité, l'efficace et à terme l'impact des interventions sur la croissance, la pauvreté, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'environnement et le cadre de vie des populations.

Le pays vient d'entamer la deuxième phase du processus à travers l'adoption d'une feuille de route devant aboutir à la formulation du premier draft du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) à l'horizon Décembre 2013 sous le leadership de l'Equipe Pays multisectorielle. La version initiale fera ensuite l'objet d'une revue par les pairs par les experts de l'Union africaine et la version finale fera l'objet d'une « Réunion d'Affaires » Business Meeting) courant Avril 2014. D'ores et déjà la FAO à travers ses différents projets est entrain de mobiliser l'expertise nécessaire à travers le recrutement des consultants nationaux et internationaux appuyés par ses propres staff à tous les niveaux pour accompagner le processus de formulation du PNIA comme elle a fait au demeurant durant la formulation du Pacte PDDAA.



Le Cameroun et la FAO signent le document Cadre de Programme Pays pour la période de 2013 - 2017

M. ESSIMI MENYE et Mai Moussa ABARI, respectivement Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural et Représentant de l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont signé le mercredi 7 août 2013 le document Cadre de Programmation Pays (CPP) dans la salle de Conférence du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural en présence de Mme ANANGA MESSINA Clémentine, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural et de plusieurs cadres centraux de ce Ministère. Dans leurs allocutions respectives, les deux personnalités ont salué l'aboutissement

de ce processus de formulation du CPP qui a duré environ une année. Il s'agit maintenant de se donner les moyens et l'ambition pour créer les conditions idoines pour la bonne mise en œuvre de ce Document de coopération important, copropriété des deux parties.

Le Cadre de Programmation Pays (CPP) est un document conjoint de coopération qui matérialise les domaines d'intervention prioritaires de la FAO convenus d'accord parties avec le Gouvernement pour la période 2013-2017 pour lesquels notre Organisation de part son mandat et ses avantages comparatifs est à même d'accompagner le Pays dans l'atteinte de ses objectifs nationaux de dévelop-



pement en matière d'agriculture, de développement rural, des ressources naturelles et environnementales, de sécurité alimentaire et nutrition.

C'est ainsi que le CPP tient compte des priorités nationales du Cameroun définies dans le Document de Stratégie de Croissance pour l'Emploi (DSCE) et de la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) en cohérence avec les autres programmes d'appui aux autorités nationales. Dans cette optique, le CPP offre à la FAO l'opportunité d'optimiser ses interventions au Cameroun, s'assurant que celles-ci (i) appuient les priorités nationales en matière de développement rural durable, (ii) sont complémentaires et en parfaite synergie avec les interventions des autres partenaires, (iii) sont complétées dans le même esprit et, (iv) permettent de mobiliser les ressources.

La FAO entend accompagner et appuyer les efforts du Gouvernement à travers les trois domaines prioritaires ré-

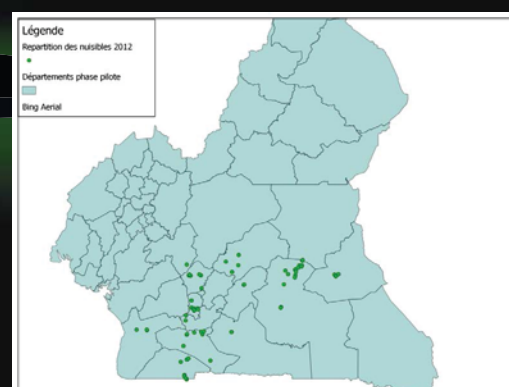
sumés ci-dessous :

- (i)** Appuyer la mise en œuvre des stratégies nationales porteuses de croissance forte et durable dans le secteur rural
- (ii)** Promouvoir les opportunités d'emplois agricoles et l'accès aux ressources en milieu rural notamment pour les jeunes et les femmes
- (iii)** Elaborer et mettre en œuvre des politiques et stratégies visant l'accroissement de la résilience des ruraux aux catastrophes et crises

Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du CPP pour les prochaines années s'élèvent à 18,558 millions de dollars EU, soit environ 9,372 milliards de FCFA.. Sur ce total, environs 8,473 millions de dollars sont déjà mobilisés par la FAO (financement sur les fonds de coopération technique, par l'organisation mondiale du Commerce, OMC et par le Fonds pour l'environnement mondial).



Un portail d'information phytosanitaire bientôt disponible au MINADER



La période du 21 au 28 juillet 2013 a été marquée par la création d'une base de données phytosanitaires dans le cadre du projet pilote de mise en place d'une information phytosanitaire sur la protection intégrée des cultures dans la zone forestière du Cameroun (TCP/CMR/3303). En effet, deux experts commis par la FAO, MM Emmanuel AKOUNDA, et Christian NGANWA, ont mis en place une base de données sur les nuisibles identifiés dans les quatre régions d'intervention du projet. Cette base de données qui sera logée dans un portail Internet constitue l'un des produits phares de ce projet. Cette base de données donne des informations sur les nuisibles ainsi que leur distribution dans la zone du projet et les méthodes de lutte actuellement utilisées. Le portail rendra la base de données accessible et consultable par toute personne intéressée, quelque soit l'endroit où elle se trouve.

La base de données phytosanitaires et son interface ont été présentées au staff de la Représentation de la FAO au Cameroun et au personnel du projet et fera l'objet d'une présentation aux cadres du Ministère ainsi qu'aux autres usagers potentiels lors de l'atelier final de restitution des résultats du projet en Septembre 2013. Il est envisagé de produire des cartes de distribution des nuisibles. Un

agent de saisie, cadre du Ministère de l'agriculture et du Développement Rural a été formé. Cette base de données sera logée dans le site web du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

La base de données phytosanitaires permettra un meilleur diagnostic des nuisibles par le staff de terrain et facilitera le traitement. Elle permettra également d'accéder aux informations phytosanitaires actualisées, aux cartes de distribution des nuisibles et aux différentes informations sur les méthodes de lutte contre les nuisibles identifiés. Les résultats de ce projet permettront à terme une amélioration de la protection des cultures et ainsi de la sécurité alimentaire.

Les outils déployés dans le cadre de ce travail sont composés d'un logiciel pour la production des cartes et d'une base de données des points GPS issus de la surveillance sur le terrain. Les cartes produites seront chargées dans la base de données en ligne et pourront être téléchargées pour divers usages par toute personne intéressée.

L'utilisation de l'ensemble de ces outils nécessite une formation. Outre la formation reçue par l'agent de saisie, il est prévu une deuxième formation qui permettra à cet agent d'éditer la base de données en y introduisant de nouvelles données ou en y chargeant des cartes.



Appui à la Promotion des Jardins scolaires dans les Ecoles Primaires du Grand Nord

Une première campagne vient
d'être clôturée et une deuxième
est en cours de préparation



Le projet « Appui à la Promotion des Jardins Scolaires dans les Ecoles Primaires du Grand Nord » a pour objectif l'amélioration de l'alimentation des élèves du primaire dans les trois régions du Grand Nord du Cameroun à travers la production des légumes riches en vitamines et en micronutriments. Ce projet s'inscrit dans le cadre des programmes conjoints entre les agences sœurs du Système des Unies notamment entre le PAM et la FAO dans le cas présent consistant à mutualiser les efforts et les moyens et créer les synergies nécessaires pour une plus value dans les interventions respectives de chaque agence dans le domaine de leurs mandats respectifs. C'est ainsi que les légumes produits dans le cadre de ce projet riches en vitamines et autres micronutriments viendront compléter les rations alimentaires servies par le PAM dans les établissements scolaires bénéficiaires des interventions du projet.

Après une première campagne 2012-2013 qui a concerné 33 établissements scolaires encadrés par les agents de terrain du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural appuyés par des consultants nationaux et internationaux, la coordinatrice nationale et le personnel de la Représentation de la FAO et dont l'évaluation a permis de mettre en exergue des résultats somme toute appréciables en dépit de quelques

insuffisances constatées, l'heure est actuellement à la préparation de la deuxième et dernière campagne sur la base des leçons tirées de la campagne écoulée. Les préparatifs pour l'acquisition des intrants et matériels vont bon train ainsi que la préparation des ateliers de formation et de recyclage des agents et enseignants qui auront à encadrer les élèves dans la mise en place des parcelles et la production maraîchère. D'ores et déjà le consultant international qui devra appuyer ces activités est identifié et les consultants nationaux recrutés ou en voie de l'être. Cette deuxième campagne maraîchère couvrira un nombre plus important d'établissements primaires (52 contre 33 lors de la campagne précédente).





PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU CONTROLE DES MALADIES TRANSFRONTALIERES DU BETAIL OBJET DU COMMERCE

Par Dr **NCHARE Amadou**, Coordonateur National
Dr **Vincent TANYA**, Coordonateur Technique

Le projet d'appui à l'amélioration du contrôle des maladies transfrontalières du bétail objet du commerce démarré en 2012 est financé par l'Organisation Mondiale du Commerce et exécuté par la FAO. Le bénéficiaire est le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales. Ce projet vise à assainir la situation zoonitaire du pays en vue de créer un environnement favorable pour l'atteinte des objectifs de production assignés au sous secteur de l'élevage dans le document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE). L'objectif spécifique du projet est l'élaboration des plans stratégiques de lutte contre les maladies animales transfrontalières dont la forte prévalence affecte sérieusement la productivité des cheptels et constitue une entrave au commerce international des animaux et de leurs produits. Ses actions complètent celles des projets de développement des filières mis en place par le MINEPIA qui nécessitent d'être accompagnés par de véritables plans de lutte contre les épizooties.

Le projet cible en priorité quatre maladies transfrontalières, à savoir, la fièvre aphteuse (FA) chez les bovins, la peste des petits ruminants (PPR) chez les ovins et caprins, la peste porcine africaine (PPA) chez le porc et la maladie de Newcastle (ND) chez les volailles en milieu traditionnel.

Dans le cadre de ce projet une formation du personnel des services vétérinaires sur l'utilisation des outils SIG (Système d'Information Géographique) a été organisé au courant du mois d'août 2013 et des enquêtes épidémiologiques initiés en mai 2013 sont en train d'être bouclées.

La formation du personnel sur l'utilisation des outils SIG

La réussite des plans de lutte contre les maladies animales repose essentiellement sur la compétence technique du personnel des services vétérinaires chargés de leur mise en œuvre. Le projet avait prévu à cet effet de former ce personnel sur l'utilisation des outils SIG. Cette formation visait à apporter au personnel des Services Vétérinaires des connaissances suffi-



santes dans la création, la gestion et l'analyse des données SIG nécessaires pour mieux comprendre la dynamique des maladies dans les populations animales. De manière spécifique, il s'agissait de les doter des capacités d'utilisation optimale du GPS et des logiciels de traitement qui sont d'importants outils pour l'exécution des programmes de surveillance et de lutte contre les maladies et la gestion des crises sanitaires. La formation a eu lieu à Kribi du 12 au 15 août 2013. Elle a rassemblé 25 cadres des Services Vétérinaires du niveau central et régional. Cette formation a été assurée par un consultant international recruté par la FAO, Dr Telmo Nunes.

Le cours a été réalisé en 4 jours et les participants ont reçu des concepts de base des SIG pour une bonne communication des données de santé animale. Cette formation était pratique, applicable sur le terrain.

A la fin du cours, l'évaluation réalisée a montré que la plupart des participants étaient en mesure de:

- définir et comprendre les concepts clés liés aux SIG;
- comprendre les principes de lecture de carte, l'interprétation et la conception;
- identifier les différents types de données géographiques et de cartes;
- identifier tous les composants des logiciels pour une utilisation réussie des SIG dans un environnement productif;
- produire des cartes simples pour la visualisation des données;
- planifier et mettre en œuvre des enquêtes GPS sur le terrain. Les participants de l'atelier de formation du personnel des SV sur l'utilisation des outils SIG sur le terrain

Les enquêtes épidémiologiques pour les quatre maladies ciblées par le projet

Les missions de terrain par les consultants nationaux relatives aux prélèvements des échantillons et aux enquêtes sur les facteurs de risque qui ont débuté le 21 mai tirent vers la fin. Tous les échantillons ont été déposés au LANAVET. Certains d'entre eux ont déjà été analysés par le LANAVET. Les résultats sérologiques positifs ont été obtenus dans plusieurs zones pour la PPA et la PPR. Certains foyers de la PPA et de la PPR ont été confirmés sur le terrain. Le suivi est en cours.

Le Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) a été retenu comme le partenaire devant s'occuper de l'analyse des prélèvements et participer à la mise en œuvre des autres activités du projet qui peuvent nécessiter la compétence de ce laboratoire (formation, validation des protocoles de surveillance et des plans de lutte, acquisition des consommables de laboratoire). A cet effet, un Protocole d'accord a été signé entre la FAO et ce laboratoire.



GCP/CMR/030/GFF « SUSTAINABLE COMMUNITY BASED MANAGEMENT AND CONSERVATION OF MANGROVE ECOSYSTEMS IN CAMEROON »



Le projet de gestion communautaire et de conservation des écosystèmes de mangroves au Cameroun vise deux objectifs à savoir : renforcer la conservation de la biodiversité et réduire la dégradation des écosystèmes de la mangrove ; et assurer une durabilité à long terme des moyens de subsistance des communautés locales qui vivent dans et autour des zones de mangroves.

Les activités suivantes ont été menées pendant la période de Juillet à Août 2013:

Gestion durable de ressources de la mangrove

L'activité principale a été l'organisation des campagnes/réunions d'information, de sensibilisation et d'éducation des populations de la zone du projet sur les conflits. A cet effet deux réunions d'information, d'éducation et de sensibilisation des populations ont été tenues au sein des communautés dans lesquelles les processus de création des forêts communautaires de mangrove (FCM) ont

débuté sous l'égide de l'ONG Cameroun Ecologie (CamEco). Ces réunions ont concerné notamment les populations de MANOKA (Douala 6e) et les populations du Canton BAKOKO (Douala 3e) respectivement les 14 et 15 juin 2013. Après les exposés et échanges, chaque communauté a sollicité la mise en place d'une entité juridique chargée de gérer sa FCM. Ainsi qu'une commission chargée de gérer les conflits qui naîtraient de l'exploitation des ressources de mangroves et bien d'autres ressources qui seraient identifiées ou créées.

L'écosystème de mangroves était aussi ciblé pour la mise en place des représentants de la Plateforme de la Société Civile REDD+ et changement climatique au niveau local. A cet effet un atelier a été organisé à Tiko le 06 juillet 2013 pour les acteurs des mangroves de Tiko et Bimbia (Limbe 3e) dans le Sud-ouest. L'unité de coordination du projet et l'ONG CamEco ont respectivement présenté le projet mangrove du Cameroun et les enjeux de la gestion de l'écosystème de mangroves à un public de plus de 50 personnes. Les échanges ont suivi

les présentations avec un accent sur les possibilités des projets REDD+ et changement climatique dans les zones de mangroves

Renforcement politique institutionnel

La protection et la conservation des mangroves du Cameroun est une nécessité impérieuse. Le document d'élaboration de la norme de protection et gestion de la mangrove camerounaise a été reçu en juillet dernier au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable commanditaire de ladite étude. Il est en cours de validation à travers un atelier à organiser dans un futur proche. Ledit document a reçu les inputs de divers acteurs parmi lesquels l'Unité de Gestion du Projet. À titre de rappel, le développement de ce projet de norme de la conservation et la gestion pour les mangroves du Cameroun a été confié aux consultants.

Par: Julius **NIBA FON** (TPC)
Jean-Hude **MOUDINGO** (TPO)



Photo : les experts nationaux et l'équipe régionale du Projet autour du SE de la COMIFAC en marge du Comité de pilotage à Douala.

Juillet 2013 : Le Cameroun accueille la première réunion du Comité de Pilotage du projet « Systèmes de Surveillance et de MNV Nationaux avec une Approche Régionale pour les Pays du Bassin du Congo »

Le Cameroun, siège de la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) a abrité la première réunion du Comité de Pilotage (COFIL) du Projet « Systèmes de surveillance et de MNV nationaux avec une approche régionale pour les pays du bassin du Congo » qui s'est tenu les 16 et 17 juillet 2013 à l'Hôtel la Falaise de Douala. Elle a réuni les représentants des pays de la COMIFAC (Cameroun, Congo, Tchad, Guinée Equatoriale, RCA, Burundi, Sao Tomé et Principe, RDC et Gabon) ainsi que les observateurs respectifs de la FAO et la BAD-FFBC. La réunion était présidée par Monsieur Raymond MBITIKON, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et le Secrétariat a été assuré par Monsieur Cléto NDIKUMAGENGE, Conseiller Technique Principal (CTP) du Projet, conformément à la décision N° 004/COMIFAC/MNV/13 du 18 Juin 2013 portant création du COFIL du projet régional MNV. Après la vérification du quorum, qui était largement atteint, et l'adoption de l'ordre du jour, les membres du COFIL ont validé les termes de référence de la réunion. Les

experts nationaux des 10 pays de la COMIFAC se sont réunis en marge du Comité de pilotage et ont informé les membres du Comité sur l'état d'avancement des activités du Projet dans les pays respectifs.

De nombreux points ont été examinés, notamment les réalisations du Projet au cours du premier trimestre 2013 et le planning des opérations de juillet à décembre 2013, les activités proposées pour le volet régional après amendement, le modèle de protocole d'accord entre la FAO et les autres partenaires, et les modalités de mise en place d'un groupe des experts indépendants pour une revue des propositions R-PP et Plan d'actions des systèmes de surveillance.

La rencontre s'est achevée sur des recommandations pertinentes qui ont été soumises aux parties prenantes dont l'équipe du Projet, la COMIFAC, l'INPE (Institut National de Recherche Spatiale du Brésil) et aux pays de la COMIFAC.

La prochaine réunion du Comité de pilotage se tiendra en janvier 2014 à Douala.

UNE JOURNÉE DE TRAVAIL AU COEUR D'UN PROJET TELEFOOD



Les projets Telefood contribuent efficacement au relèvement du niveau de vie des populations bénéficiaires qui sont pour la plupart de petits producteurs. Il est important de rappeler que la FAO par son programme Telefood va à la recherche de la manifestation concrète de la solidarité nationale pour la lutte contre la faim à travers les projets TeleFood.

EN IMAGES

Réunion préliminaire

La séance de travail consiste à apporter les détails sur les achats du matériel et l'utilisation par les bénéficiaires en présence du Délégué, représentant l'Administration.



Achat de petit matériel dans un magasin du coin en présence des bénéficiaires et du Délégué, représentant l'Administration Publique.
Chargement du matériel acheté.

Vérification par les bénéficiaires en présence du Délégué, représentant de l'Administration Publique. Photo de famille avec l'équipe (FAO, Bénéficiaires et Délégué).



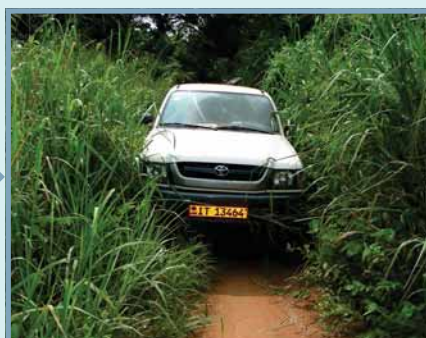
...SUITE

Transport du matériel acheté
vers le lieu d'implantation du
projet.
Accès au site du projet



Quelques difficultés rencontrées
lors du trajet:
Accès difficile,
Routes impraticables,
Pont amortis
etc....

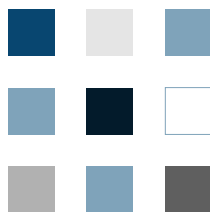
Un dernier effort avant l'arrivée
sur le site du projet.
Déchargement du matériel sur
le site du projet en présence des
bénéficiaires et du Délégué.



Vérification du matériel livré
en présence des bénéficiaires
et du Délégué, représentant
le Ministère en charge du
Développement Rural

Joie et bonheur des bénéficiaires
et réception du bordereau de
livraison par la Présidente du
Groupe d'Initiative Commune





08

conseils pour
développer sa
mémoire

... fin

6) ACCORDER DE L'IMPORTANCE A LA REPETITION**Le pouvoir de la répétition est un facteur à ne pas négliger.**

Répéter, réviser ou raconter les faits, les textes ou les formules de temps en temps s'avère être très sain pour l'exercice de la mémoire. Les informations s'imprègnent plus facilement et se retiennent à court et à long terme.

7) APPRENDRE EN S'AMUSANT**Apprenez à vous servir de méthodes plaisantes pour développer votre sens de la concentration et votre mémoire.**

Il existe dans les magazines ou les sites web des tas de jeux éducatifs et amusants qui peuvent vous entraîner. Vous pouvez également vous exercer grâce aux méthodes de mnémotechniques pour dépanner votre mémoire. Une des plaisantes manières de développer sa mémoire est également d'apprendre avec des personnes proches de soi comme la famille. En passant du temps avec les autres, le stress se fait moins sentir et l'on est capable de se rappeler plus des moments passés avec eux ainsi que des informations qu'on a apprises à leur côtés.

8) NE PAS SURCHARGER LE CERVEAU**Le cerveau aussi performant soit-il possède ses limites.**

Ne le surchargez pas trop en le transformant en dépotoir de tout un tas de choses, économisez son utilisation. En deux mots, soyez organisés. Apprenez à utiliser à bon escient les blocs notes, les agendas, l'annuaire ou tout autre support documentaire qui vous sont utiles régulièrement. Soyez organisés également du côté du rangement de vos affaires, ayez une place déjà bien définie pour toutes vos affaires (clés, papiers...) afin que le cerveau agisse automatiquement pour trouver les affaires à l'endroit où elles doivent se trouver.

CONCLUSION**Une mémoire saine et bien développée apporte son lot d'avantages :**

un gain de temps, une vie personnelle et professionnelle qui s'avère plus facile surtout au niveau des oublis qui diminuent et le sens du détail qui à l'inverse augmente. En bref, si l'on devrait retenir une leçon de ces méthodes, ce sera que la mémoire s'entretient et se développe. Il faut se servir des méthodes précitées plus haut comme une habitude, comme des gestes que l'on effectue instinctivement. Sinon, ironie du sort, il s'oublieront aussi. Nous espérons que ces brefs bénéfices d'une mémoire développée suffisent à motiver chacun de nous à développer sa mémoire encore et toujours.